



LE VOLANT EVO SPRINT 2015 Règlement

Article 1 : Conditions de participation

1. déroulement des sélections

Les sélections du volant Evo sprint se déroulent en 3 phases.

-Une première phase, appelée sélections, après une inscription sur notre site internet, le premier tour qualificatif du volant sera composée d'un tour de reconnaissance et d'une série de tours chrono « nombre de tours à définir selon le nombre d'inscrits » au volant d'un sprintcar supersprint bridé à 80 ch.

2 journées seront dédiées à ces sélections et se dérouleront les 17 mai 2015 à Is sur Tille et le 07 Juin à St Vincent des Landes . Chaque candidat aura la possibilité de choisir sa journée de sélection, selon ses disponibilités.

Sur chacune des 2 dates les 12 meilleurs temps de cette première série seront retenus pour les demi-finales.

-Les demi-finales verront les 12 meilleurs chronos du matin s'affronter à nouveau sur une série de tours chronométrés et les 6 meilleurs chronos de chaque demi-finale sera retenu, il restera donc 12 participants pour la finale.

-La finale aura lieu à Verzé le 30 aout 2015. Les finalistes s'affronteront lors d'une première série chronométré de 5 tours « le meilleurs tour sera retenu » et nous garderons les 6 meilleurs pour le sprint final.!!

Le sprint final sera un nouvel exercice ou il faudra allier vitesse et régularité, 3 tours chronométrés ou le cumul de ces 3 tours sera retenu. Le plus rapide sur 3 tours cumulés remportera le volant Evo sprint 2015.

Ces sélections sont ouvertes à tous, hors pilote ayant terminé dans les 5 premiers d'un championnat reconnu par la FFSA ou FIA, vainqueur d'un championnat régional ou National FFSA ou UFOLEP.

L'organisation se réserve le droit de refuser une inscription si il la juge non conforme à l'esprit du volant, sans avoir à en justifier auprès du prétendant.

1.2 Droits d'inscription

Les frais d'inscription sont de 70 euros ttc.

Les candidats souhaitant s'inscrire au volant Evo sprint 2015 peuvent s'inscrire et payer directement en ligne sur notre site www.evospint.com ou imprimer la fiche d'inscription à nous retourner à l'adresse ci-dessous avec le règlement.

Evo sprint

14 avenue Général Brosset

69390 Vourles

2 dates de sélections sont proposées :
le dimanche 16 mai 2015 à Is sur Tille
le dimanche 7 juin 2015 à St Vincent des Landes

La participation à la finale est gratuite.

1.3 Inscription

Par le fait de s'inscrire au volant, le candidat accepte les termes du présent règlement et s'engage à le respecter dans la forme comme dans l'esprit.

Article 2 : Calendrier

Les inscriptions en débutent le 16 février 2015. Elles seront close la veille de chaque journée de sélections.

Les candidats sélectionnés recevront leur convocation par retour de courrier électronique.

Article 4 : Volant

Le vainqueur du volant Evo sprint 2015 se verra offrir un volant pour participer à une course du challenge SEAC en catégorie supersprint sur la course d'Autocross et Sprintcar d'Issoire les 3 et 4 octobre 2015 au volant d'un sprintcar Camotos de dernière génération.

L'ensemble des frais inhérents à l'épreuve (la licence, l'engagement à l'épreuve, l'assistance mécanique, les pneumatiques) sera pris en charge par la société Evo sprint.

Seuls les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge du vainqueur.

Evo sprint TEAM